

**Zinc poudre**
**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N**
**Danger**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 101 011
Nom commercial	: Zinc poudre
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**
**• Dangers physiques**

: Matières solides inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Sol. 1)  
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Water-react. 1)

**• Dangers pour l'environnement**

: Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)  
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Eléments d'étiquetage
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**
**• Pictogramme(s) de danger**

**• Mention d'avertissement**

: Danger  
H228 : Matière solide inflammable.

H260 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**• Conseils de prudence**
**- Généraux**

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.  
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

**- Intervention**

: P370+P378 : En cas d'incendie : NE PAS UTILISER D'EAU. Agents d'extinction appropriés : Voir les informations fournies par le fabricant.

**- Stockage**

: P402+P404 : Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

**Zinc poudre**
**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N**
**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Zinc en poudre - poussières de zinc ( : pyrophoriques)	100 env. %	7440-66-6	231-175-3	030-001-00-1	----	F; R15-R17 N; R50-53 Pyr. Sol. 1 (H250) Water-react. 1 (H260) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

**SECTION 4. Premiers secours**

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.  
En cas de malaise consulter un médecin.  
Faire respirer de l'air frais.  
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.  
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. (en maintenant les paupières écartées)  
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
**Consulter immédiatement un médecin.**

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Moyens d'extinction**
**- Adéquats**

- : Sable.  
Poudre.

**- Contre-indiqué**

- : Eau.  
Dioxyde de carbone.  
Mousse.

**Risques particuliers**

- : Peut s'enflammer spontanément.  
Combustible.  
Danger d'explosion des poussières.  
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.  
La décomposition thermique génère :  
Oxyde de zinc.

**Protection contre l'incendie**

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

**Procédures spéciales**

- : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

# Règlement CE 1907/2006

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**Précautions pour l'environnement**

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Mesures après fuite / épandage**

- : Ne pas nettoyer à l'eau.  
Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
**Eviter la production de poussières.**

**Zinc poudre**
**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N**
**SECTION 7. Manipulation et stockage**

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.  
Peut se décomposer au contact de l'air humide ou de l'eau.  
Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.  
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.  
Eviter toute exposition inutile.  
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.  
Conserver à l'abri des sources d'ignition.  
**Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.**  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
  - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
  - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
  - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
  - **Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.  
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.  
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

- |  |  |
|--|--|
| <b>Nom chimique</b>                          | : Zinc (Zn).   |
| <b>Etat physique</b>                         | : Poudre.  |
| <b>Couleur</b>                               | : Gris(e).   |
| <b>Odeur</b>                                 | : Inodore.   |
| <b>pH</b>                                    | : Aucune donnée disponible.  |
| <b>Poids moléculaire</b>                     | : 65,38  |
| <b>Point de fusion [°C]</b>                  | : 419,58   |
| <b>T°d'ébullition initiale [°C]</b>          | : (1015 hPa): 907  |
| <b>Densité</b>                               | : (20°C): 7,14   |
| <b>Pression de vapeur [hPa]</b>              | : Aucune donnée disponible.  |
| <b>Solubilité dans</b>                       | : Eau. (20 °C) : insoluble (réaction)<br>Acides. (20 °C) : (réaction violente) |
| <b>Point d'éclair [°C]</b>                   | : Non applicable.  |
| <b>Limites d'explosivité</b>                 |  |
| <b>Limites d'explosivité inférieures [%]</b> | : Aucune donnée disponible.  |
| <b>Limites d'explosivité supérieures [%]</b> | : Aucune donnée disponible.  |

**Zinc poudre**
**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N**
**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

<b>Conditions à éviter</b>	: Sensible à l'humidité. Chaleur.
<b>Matières à éviter</b>	: Agents oxydants. (peroxydes, perchlorates, chlorates, nitrates, chromates, dichromates, permanganates...). Hydroxydes alcalins Acides. Air. Composés halogène-halogène Halogènes. Eau. Soufre. Oxydes alcalins Hydroxylamine Hydrazine et ses dérivés Composés de l'ammonium Hydrocarbures halogénés Azides
<b>Réactions dangereuses</b>	: Réagit avec l'eau. Peut libérer des gaz inflammables. (hydrogène)

**SECTION 11. Informations toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

- Inhalation
- Cutanée
- Oculaire
- Ingestion
- Autre

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**
**Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]**
**Irritation de la peau (lapin)**
**Irritation des yeux (lapin)**
**Irritation des membranes muqueuses (lapin)**
**Toxicité chronique**

- Ames test

- : Irritation.
- : Irritation.
- : Irritation.
- : Nausées.  
Vomissement.  
Fièvre.
- : Aucune donnée disponible.
- : N'est pas supposé toxique.
- : Les tests mutagéniques sont négatifs.

**SECTION 12. Informations écologiques**
**Information relative aux effets écologiques**

- : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

**CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]**

- : Aucune donnée disponible.

**DThO (gO2/g)**

- : Aucune donnée disponible.

**DBO 5 (gO2/g)**

- : Aucune donnée disponible.

**Potentiel de bio-accumulation**

- : Aucune donnée disponible.

**Informations sur l'élimination**

- : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 1

Date : 8 / 12 / 2017

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

## Zinc poudre

SP-F(HIJ)-T(VWY)-N

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : 1436 ZINC EN POUDRE ou ZINC EN POUSSIÈRE, 4.3, II, ADR
- No ONU : 1436
- I.D. n° : 423
- Transport terrestre**
- ADR/RID : Class : 4.3  
Group : II
- Transport par mer**
- GGVE/GGVSee classe : UN 1436 Zinc en poudre
- Code IMO-IMDG : 4.3 4.2
- Classe : II
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 1436 Zinc powder
- IATA - Classe ou division : 4.3 4.2
- Groupe d'emballage IATA : II

### SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

### SECTION 16. Autres informations

#### Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document